

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le vendredi 20 octobre 2023



### 42ÈME CONGRÈS DE L'A.N.E.L. : UN ENGAGEMENT INOXYDABLE ET DES SOLLICITATIONS ACCRUES À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

Du 11 au 13 octobre, Lorient, la “ville aux six ports”, a vibré au rythme des enjeux littoraux. **Plus de 450 congressistes, incarnant une multitude d'acteurs clés, se sont rassemblés avec une ambition claire : esquisser un avenir durable et désirable pour les territoires littoraux à l'horizon 2100 tout en portant des revendications concrètes à l'attention du Gouvernement.**

Ces deux jours, constructifs et enrichissants, ont été ponctués par quatre tables rondes abordant les sujets les plus brûlants de l'actualité littorale. De la crise du logement à la décarbonation des ports, en passant par le bilan à mi-parcours du Comité National du Trait de Côte, chaque thème a été scruté, questionné, débattu. Comment rééquilibrer l'habitat littoral ? Comment territorialiser efficacement la Stratégie nationale pour la mer et le littoral 2023-2029 ? Autant d'interrogations qui soulignent **l'urgence d'une action coordonnée pour une France littorale durable et désirable.**

Mais ce congrès ne fut pas qu'un lieu de questionnement. Il fut aussi et surtout un **espace de propositions.** Qu'il s'agisse de la gestion des flux touristiques, de la régulation des pollutions, de la gestion de l'eau ou de l'avenir de la pêche française, les ateliers interactifs organisés ont démontré une **volonté farouche d'agir, de transformer et d'ouvrir la voie d'un dialogue sincère et responsable avec l'Etat.**



**Hervé Berville**  
Secrétaire d'État chargé de la Mer

Le Président de l'A.N.E.L., Yannick Moreau, dans son discours conclusif, **a mis en lumière les avancées notables de ce congrès.** Il a notamment salué le plaidoyer d'Hervé Berville en faveur de l'éolien flottant et l'accord de principe sur le fléchage d'une part des ressources fiscales issues de l'éolien en mer en zone économique exclusive (ZEE) vers l'adaptation des territoires littoraux.



## **Mais au-delà des constats partagés, Yannick Moreau a interpellé le Gouvernement, et en particulier le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, sur trois défis majeurs qu'il nous faut relever collectivement :**

Le premier est celui de la **SOLIDARITÉ**. Plus qu'un simple appel à une meilleure répartition des ressources, **le président de l'ANEL a rappelé les propositions formulées par les élus littoraux pour financer l'adaptation de nos littoraux au changement climatique**. Les élus sont en première ligne face à la montée des eaux et au recul du trait de côte, et voient au quotidien les conséquences de ces risques naturels. Dans ce contexte et conformément au calendrier du Comité national du trait de côte (CNTC), les élus de l'A.N.E.L. ont appelé de leurs vœux la création d'un fonds de solidarité nationale, adossé à une gouvernance partagée entre l'Etat et les collectivités.

Le deuxième défi concerne la **SIMPLIFICATION**. Face à des régimes juridiques denses et parfois contradictoires, Yannick Moreau a mis l'accent sur la **nécessité de rendre plus lisibles et cohérents les dispositions législatives et les outils réglementaires qui s'appliquent aux territoires littoraux**. Il a ainsi plaidé pour une **évaluation transpartisane et transcamérale du bloc juridique issu de la loi Littoral de 1986**. L'objectif ? Mieux comprendre et éventuellement alléger les corpus juridiques foisonnants qui régissent actuellement les littoraux, pour permettre une action plus efficace et mieux adaptée aux réalités du terrain.

Enfin, le troisième défi, peut-être le plus fondamental, est celui de la **CONFIANCE**. Dans un monde en mutation, où les enjeux sont de plus en plus complexes et les décisions souvent difficiles à prendre, **la confiance entre l'État et les élus locaux est primordiale. Comme l'a résumé Yannick Moreau : « L'État a tout tenté, sauf la confiance »**. Il est temps de renouer ce lien, pour construire ensemble l'avenir des territoires littoraux français.

Le message est clair : **les élus des littoraux, sentinelles des littoraux hexagonaux, corses et ultramarins, sont plus que jamais mobilisés**. Confrontés quotidiennement aux réalités changeantes de leurs territoires, ils sont à l'avant-garde des défis environnementaux, économiques et sociaux. Ils sont prêts à agir, à innover et sont déterminés à collaborer, à établir des partenariats et à mutualiser les bonnes pratiques pour plus d'efficacité.

Toutefois, cette détermination s'accompagne d'**exigences claires envers l'État**. Les élus des littoraux ne sont pas de simples gestionnaires de crise : ils sont les porteurs de visions et de projets pour l'avenir de leurs littoraux. Ils attendent une reconnaissance de leur expertise, une écoute active de leurs propositions et un soutien tangible dans la mise en œuvre de leurs initiatives.



**Ce congrès aura été, sans aucun doute, le marqueur de la détermination des élus pour construire les littoraux français de demain, en instaurant un climat de confiance propice au dialogue et à la coopération. Un souhait partagé par Christophe Béchu, qui a conclu ce congrès en soulignant l'importance de la confiance mutuelle pour construire la France littorale de 2100.**

